

# avis d'audition

**PRENEZ AVIS** qu'un procès sera tenu le 17 mai 2024, à 9 h 00, au centre de service de la Cour municipale de la Ville de Québec, situé au 285, rue de la Maréchaussée, pour le constat d'infraction suivant, pour lequel le défendeur a consigné un plaidoyer de non-culpabilité :

NUMÉRO DE CONSTAT	NOM DU CONTREVENANT
7904460955	Pierre-Olivier Bouchard-Verret

Considérant qu'un juge a autorisé la signification de l'avis d'audition par avis public sur le site Internet de la Ville de Québec, aucun autre avis ne vous sera transmis. Le défendeur doit récupérer l'acte de procédure au greffe de la Cour municipale, situé au 285, rue de la Maréchaussée à Québec et ce, dans les 30 jours de la date de publication de cet avis.

Québec, le 15 avril 2024  
 Annie Lecavalier, greffière adjointe de la Cour municipale de Québec